

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (MEFP)

COORDINATION DES PROJETS EMPLOI (CPE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET

**Relatif au recrutement d'un bureau d'étude pour la réorganisation
institutionnelle de la Coordination des Projets Emploi (CPE)**

Mode de Passation : Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC)

Source de financement : Budget Etat

Octobre 2022

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan Prévisionnel Annuel de Passation des Marchés (PPM) du **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelles (MEFP) / Coordination des Projets Emploi (CPE)** pour l'année 2022.
2. **Le Ministère l'Emploi et de la Formation Professionnelles (MEFP)** a obtenu dans le cadre de son budget des fonds pour le financement de **la Coordination des Projets Emploi (CPE)** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la réorganisation institutionnelle Coordination des Projets Emploi (CPE).
3. L'objectif principal de cette consultation est de faire de la CPE une structure fonctionnelle, opérationnelle avec des capacités de coordination, de pilotage, de suivi-évaluation à la hauteur de sa mission vis-à-vis de sa hiérarchie, des partenaires et des projets en vue d'appuyer ces derniers dans la mise en œuvre de leurs programmes.
4. Les objectifs spécifiques de la mission sont :
 - Déterminer l'encrage institutionnel de cette structure dans le dispositif de gestion de l'emploi et de la formation professionnelle ;
 - Définir ses missions en tant que structure de coordination, de pilotage et de suivi et d'évaluation des projets de l'emploi et de la formation professionnelle afin de contribuer à l'efficacité de leur mise en œuvre et l'exécution de leurs programmes ;
 - Proposer un mécanisme définissant ses relations avec sa tutelle, les partenaires et les projets affirmant son rôle de coordination et de supervision de ceux-ci et sa contribution attendue ;
 - Fixer le niveau de son autonomie de gestion de ses ressources propres budgétisées dans la loi de finance ainsi que la gestion de la contrepartie nationale de financement des projets en harmonie avec la gestion fiduciaire des financements extérieurs à partir de l'état actuel des choses ;
 - Proposer un système de suivi et d'évaluation avec des indicateurs à même de rendre compte de l'évolution de l'exécution des projets.
5. Les services comprennent, sans être exhaustif :
 - Tenir une réunion de cadrage de la mission avec l'équipe de la CPE ;
 - Passer en revue les textes institutionnels du département tel que (l'organigramme du ministère, les arrêtés créant la CPE, le PEJ BM, le PEJ BAD, le projet emploi PNUD ...).
6. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels permanent et occasionnel). Le Consultant devra être une firme reconnue et spécialisée. Le consultant devra fournir dans son dossier toutes les pièces justificatives des références techniques qu'il aura citées. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
7. Un candidat sera sélectionné selon la méthode : « **Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC)** ». La procédure de la sélection sera conduite en application de la **loi n° 2010-044 du 22 juillet 2010 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous (adresse n° 1) aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 16 :00 heures (Heure GMT), pendant les jours ouvrables (lundi à jeudi) et de 09 :00 à 12 :00 heures (Heure GMT), le vendredi.
9. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous (adresse n° 2) au plus tard, **le 10 Novembre 2022 à 12 H 00 (TU)** contre réception d'un reçu. L'enveloppe doit porter les indications suivantes : « **Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPMP-MEFP), Manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un bureau d'étude pour la réorganisation institutionnelle de la CPE** ».

Adresse n° 1 : La Coordination des Projets Emploi, Rue Mohamed Lemine Ould Taher, Tevragh Zeina à côté du Sahel TV. Nouakchott-Mauritanie. Tél : 00 222 45 24 20 82.

Adresse n° 2 : Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPMP-MEFP) : Ilot ZRA, lot 436A, Nouakchott-Mauritanie.

Le Secrétaire Général du MEFP

Cheibete HABIB SIDI MAOULOU